

BULLETIN D'INSCRIPTION

10/13 ANS (Enfants nés entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2014)

SÉJOUR SKI À CHAMONIX

Du 24 février au 1^{er} mars 2024

ENFANT

SCORVIPONTAIN EXTÉRIEUR

NOM et Prénom de l'enfant : _____

Date et lieu de naissance : le __/__/__ à _____. Âge : _____ ans

Taille : _____ Poids : _____ Pointure : _____

Compte Carte+ : OUI, COMPTE AU NOM DE _____ NON

RESPONSABLE LÉGAL

Madame, Monsieur,

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ @ _____ Téléphone : _____

Je soussigné(e), _____, responsable légal ou tuteur de l'enfant, avoir pris connaissance des modalités d'inscription ci-dessous et m'engage à les respecter.

Fait à _____, le __/__/__.

Signature :

IMPORTANT : Inscription du 2 décembre 2023 au 3 février 2024. Tout dossier déposé avant le samedi 2 décembre 2023 sera refusé.

Inscription uniquement sur dépôt du bulletin à l'accueil de la mairie ou par mail à l'adresse mail mairie@pontscorff.bzh. Aucune demande par téléphone ou courrier ne sera traitée.

Une fiche sanitaire, accompagnée des pièces complémentaires, devra être remplie et ce, même si elle a déjà été transmise à l'ALSH en début d'année scolaire. **L'inscription sera définitive uniquement lorsque l'ensemble des documents seront déposés en mairie ou par mail à l'adresse évoquée ci-dessus.**

Excepté sur présentation d'un certificat médical, toute absence non communiquée dans un délai de deux semaines avant la date de départ, soit au plus tard le 10 février 2023, sera facturée.

Le nombre de places est limité à 18 enfants maximum par tranche d'âge. Une information sur le site de la commune sera publiée lorsqu'il n'y aura plus de place disponible.

Possibilité de régler le séjour via Carte+ par carte bancaire dans les conditions habituelles, ou en mairie par chèque, espèces ou chèques ANCV.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DOSSIER COMPLET DÉPOSÉ LE __/__/__ à __ h __.

TARIF :

Scorvipontain : 350 euros Extérieur : 400 euros